



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES FONCIÈRES

Prenez avis que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'année 2024 est maintenant complété.

Ce rôle est déposé à mon bureau situé à l'Hôtel de Ville, au 147, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Toute personne qui désire consulter ledit rôle peut le faire durant les heures d'ouverture du Service des finances, soit du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 13h.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter au Service des finances où une copie de son compte lui sera remise.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 12 février 2024.

Nathalie Champagne, CPA Auditeur
Directrice du Service des finances et trésorière